

MOSAÏQUE

La feuille du quartier Barthez - Malartic et d'ailleurs

Éditée par l'association MVM - Mieux Vivre à Malartic

numéro 90 - trimestriel - Mars 2024

ÉDITO

Chères adhérentes et chers adhérents,

En cette fin d'hiver, Mosaïque vous propose un peu de lecture : vous lirez ainsi dans ce numéro quelques compte-rendus d'activités auxquelles nous avons participé ainsi que le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 9 février dernier.

(N'oubliez pas de renouveler votre cotisation, si ce n'est pas encore fait !).

Des membres de MVM nous proposent aussi des mots croisés ou des compte-rendus de balades, n'hésitez pas à nous envoyer les vôtres : articles, propositions de découvertes, de balades ou de livres !

Bonne lecture,

Votre présidente, Dominique



Nous étions quelques-unes à nous retrouver lors d'une journée de « Sécurité routière Séniors » à la salle du Solarium le 29 novembre 2023, proposée par un groupe de bénévoles de la Sécurité routière et le Pôle Séniors.

Nous avons révisé les bons gestes et les équipements obligatoires et conseillés pour circuler à vélo, à trottinette, même en tant que piéton, en toute sécurité.

Nous avons appris (pour certains...) que nos boîtes de médicaments avertissent des dangers à conduire durant leur prise. Avez-vous ces pictogrammes sur les vôtres ?



Nous avons découvert (ou pas) que notre champ de vision se rétrécit avec la vitesse. Nous avons pu comparer sur des images comment la vision se dégrade avec l'âge, les différentes maladies des yeux...

Puis nous avons pu tester notre temps de réaction lors du freinage d'urgence, il doit se situer en 0,30 et 0,50 seconde...

Enfin un petit exercice nous a démontré que notre cerveau n'interprétait pas toujours correctement les informations reçues...

Quelques images nous ont été projetées en rappel : Ne pas confondre un carrefour à sens GIRATOIRE où la priorité est à gauche (présence de panneaux triangulaires « Céder le passage », avec un ROND-POINT où la priorité est à droite, sans panneau, exemple : rond-point des Capucines, vous rappelez-vous que l'on marque l'arrêt à un stop car ce n'est pas un « céder le passage »... ?

Vous trouverez d'utiles informations sur le site : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/>

SOMMAIRE

Editorial – Sécurité routière Seniors	P 1
Soirées contes : Noël et Café mosaïque	P 2
P.V. Assemblée Générale 2024	P 3
P.V. Assemblée Générale 2024 (suite)	P 4
P.V. Assemblée Générale 2024 (fin)	P 5
Mots croisés n° 6 de Danièle S.	P 6
Balade girondine - Mouillac	P 7
Balade girondine (fin) – François L.	P 8

Responsable de la publication :
Dominique Bellue

Metteur en page : Martine Obis

Adresse de la rédaction : Mosaïque
MVM, 5 Allée Vivaldi
33170 Gradignan

Ont contribué à cette rédaction : Dominique Bellue, Marie-France Perrin, Marie-Jo Laroche – Danièle Siergieij - Martine Obis – François Lagarde et la participation des habitants du quartier Barthez-Malartic et d'ailleurs.

Tiré à 70 exemplaires : ISSN 1283-5951,
dépôt légal : mars 2024

La soirée contes du Samedi 15 Décembre à Malartic.

Pour moi, c'était la première fois !!! Pour d'autres la 2^e ... voire même la 7^e fois pour cette famille avec 3 ados et même le copain de la jeune fille... Ils étaient déjà venus enfants et avaient envie de savourer à nouveau cette soirée contes qui avait un goût d'enfance... Nous étions une petite dizaine... Bien entendu, déambulation guidée par la torche, de maison en appartement puis en maison et merci à tous nos hôtes nous faisant partager l'intimité de leur domicile... Nous avons entendu des contes rigolos : la femelle scarabée... ; des contes fantastiques : l'enfant transformé en loup ; la jeune fille sortie du laurier... ; des contes qui mettent en avant l'astuce que peuvent développer les enfants face aux problèmes : la petite Nelly... Des contes de toutes origines : d'Alsace, de Grèce etc.

Et pour moi, qui ai beaucoup apprécié cette soirée, le plus magique était de voir ces conteurs à l'œil malicieux s'animer au fur et à mesure de leur récit et tenir suspendue l'attention de leurs auditeurs... Merci à toutes et tous...

Marie-France P.

Et pour ceux qui n'avaient pas pu venir dans les maisons,
Pour ceux qui en redemandaient...

Plusieurs conteurs sont venus à nous à la Grange
à l'occasion d'un CAFÉ MOSAÏQUE le 8 janvier 2024



Après avoir écouté chacune et chacun dans un silence (glacial car il faut couper le chauffage de la Grange pour pouvoir s'entendre...), nous avons terminé la soirée en nous réchauffant avec un bon verre de cidre ou une tisane, et une belle part de brioche des rois offerte par les conteurs.

ASSEMBLEE GENERALE DE M.V.M. DU 09 FEVRIER 2024

MIEUX VIVRE À MALARTIC

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 09 février 2024

La séance est ouverte à 20 h 15.

Il y a 60 présents ou représentés sur 109 adhérents. Le quorum est donc atteint avec la présence de plus du tiers des inscrits à MVM qui sont à jour de leur cotisation depuis plus de trois mois ; ils peuvent donc participer aux différents votes de l'assemblée générale.

Dominique Bellue, présidente de MVM, remercie les adhérents pour leur présence à cette assemblée et les bénévoles pour leur dévouement au fonctionnement de l'association.

Assemblée Générale Extraordinaire

Se présentent et sont approuvés :

- comme président de séance : Didier Tavant
- comme scrutateurs : Marianne Richard-Molard et Marie-Jo Laroche
- comme secrétaire de séance : Marie Touya

– problème de l'adresse de l'association : demande réitérée à la Mairie de mettre une boîte aux lettres à côté de celle de l'EPAJG, afin d'avoir une adresse fixe.

→ en attendant, changement de l'article 1, pour permettre à l'association d'avoir un.e président.e en dehors de Malartic.

Article à modifier : *Article 1* :

L'Association dite Mieux Vivre à Malartic, fondée en janvier 1998, a pour objet le développement des liens entre les habitants, l'activité culturelle et festive et l'animation du quartier de Barthez-Malartic. Sa durée est illimitée.

Elle a son siège social au domicile du (de la) Président(e), dans le quartier de Malartic à Gradignan.

proposition de modification : art 1 : ".. Elle a son siège social au domicile du (de la) Président(e). »

pour : 56 - contre : 0 - abstentions : 4

Approuvé

Nouvel article 1 :

L'Association dite Mieux Vivre à Malartic, fondée en janvier 1998, a pour objet le développement des liens entre les habitants, l'activité culturelle et festive et l'animation du quartier de Barthez-Malartic. Sa durée est illimitée.

Elle a son siège social au domicile du (de la) Président(e).



MIEUX VIVRE À MALARTIC

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 09 février 2024

Assemblée Générale Ordinaire

Dominique Bellue remercie M. Labardin, maire de Gradignan, (représenté par Mmes Valérie Morin, et Karine Roux, adjointes au Maire), et le conseil municipal pour le soutien financier qu'ils ont alloué à l'association.

L'ordre du jour fixé par le CA est le suivant :

- 1) Rapport moral et d'activité
Compte-rendu des activités des commissions et prévisions
 - 2) Bilan financier 2023 et budget prévisionnel 2024
 - 3) Élection des nouvelles candidatures au Conseil d'Administration
-

1) Rapport moral et d'activités

La séance est ouverte par la lecture du rapport moral par Dominique, présidente de MVM (ci-joint au PV de l'AG). Dominique remercie les bénévoles des différentes commissions de MVM.

Les rapports des commissions sont lus devant l'assemblée et sont joints en annexe au PV :

- **COMMISSION CONTE** (Bilan contes ci-joint au PV de l'AG)
- **JOURNAL MOSAÏQUE** (Rapport de Martine Obis ci-joint au PV de l'AG)
- **RERS** Chaque responsable d'activités lit son rapport :
 - *Art Floral* animé par Jacqueline C
 - *Échange culinaire* animé par Françoise L, Marie-Chantal S et Dominique B
 - *La Cause des Livres* animé par Danièle E, Monique P et Marianne RM
 - *Bien-être et respiration* animé par Bernadette T
 - *Jardinons avec Nicole et François* animé par Nicole C et François L
 - *Langues* Monique présente les différents groupes
- **CAFÉ MOSAÏQUE**
- **EXPÉRIENCE DE VOYAGE**

Vote du rapport moral et d'activités : adopté à l'unanimité

2) Bilan financier et budget prévisionnel (voir bilan, budget prévisionnel et quitus en pièces jointes)

- Proposition est faite par le CA de maintenir le montant de la cotisation à 14 € pour l'adhésion individuelle et à 21 € pour l'adhésion familiale.

L'assemblée approuve et donne quitus au Trésorier de sa gestion, pour le bilan financier 2023 qui est accepté à l'unanimité.



MIEUX VIVRE À MALARTIC

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 09 février 2024

3) Candidatures au CA

Les membres sortants : Dominique B, Valérie H et Claudine L

Dominique se représente, Bernadette T et Marie T se présentent.

Les trois candidats qui se présentent sont élus à l'unanimité. Conformément aux statuts, l'association est administrée par un conseil d'administration composé de six à dix-huit membres.

Le CA actuel est composé de 11 membres :

- Georges Aulfinger
- Dominique Bellue
- Jacqueline Cahoreau
- Nicole Chopin
- Liliane Dupas
- Marc Laurence
- Marie-Paule Pepin
- Bernadette Tavant
- Didier Tavant
- Marie Touya
- Elisa Vernet

Les membres du CA décident de se réunir ultérieurement. Ils conviennent de la date du 12 février 2024 à 16h30 chez la présidente.

La séance est levée à 21 h 55.

Le président de séance,

Didier Tavant

La secrétaire de séance,

Marie Touya

« Vous trouverez les Rapports d'activités sur le site Internet de MVM dans les détails des commissions, les documents financiers sont consultables chez le Trésorier sur rendez-vous, une version papier des documents peut être demandée à la Présidente si vous n'avez pas reçu la version numérisée par mail. Martine O.»

MOTS CROISES DE DANIÈLE S. N° 6

Thème : Les oiseaux chantent !

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT :

- 1 : Quand l'aigle chante, on peut dire qu'il ...
 2 : Fleur comestible – Vois le jour.
 3 : Vieille note – Travaux publics.
 4 : Elles vivent dans un département des Hauts-de-France.
 5 : Atome – Possèdes.
 6 : Terres – Réserve de calcium – Conifère.
 7 : Monnaie de la Suède, du Danemark et de la Norvège – Espionna.
 8 : Travaux pratiques – Vitrines.
 9 : Quand l'épervier chante, on dit qu'il ...
 10 : Horripilées

VERTICALEMENT :

- A : Si l'hirondelle s'exprime, elle ...
 B : Rôtis anciens – Plante à feuilles charnues.
 C : Ouvrier spécialisé – Membre commun aux oiseaux et aux insectes – Note.
 D : Pourvus de plusieurs bouches – Oreille outre-manche.
 E : Conifère – Adverbe chamboulé.
 F : Préposition – Pierre à reflets irisés.
 G : Tantale – Si un canard fait des vocalises, il ...
 H : Plats en terre cuite – Ne sentent pas la rose.
 I : Préposition.
 J : Quand le cygne chante, il ...

Solution des mots croisés n° 5 de Danièle

Horizontalement :

1 : PIN - THYM. 2 : ARE - AA . 3 : MARJOLAINE. 4 : ES - OUÏR - EN. 5 : NU - CIL. 6 : TOUR - HAIRE.
 7 : . 8 : EUCALYPTUS. 9 : SA. 10 : GINGEMBRE.

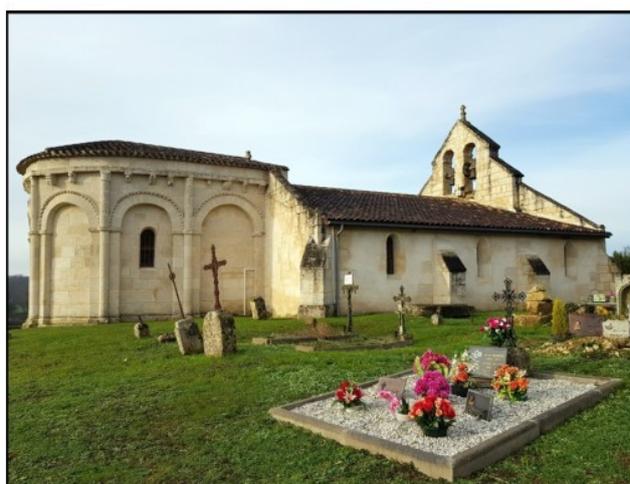
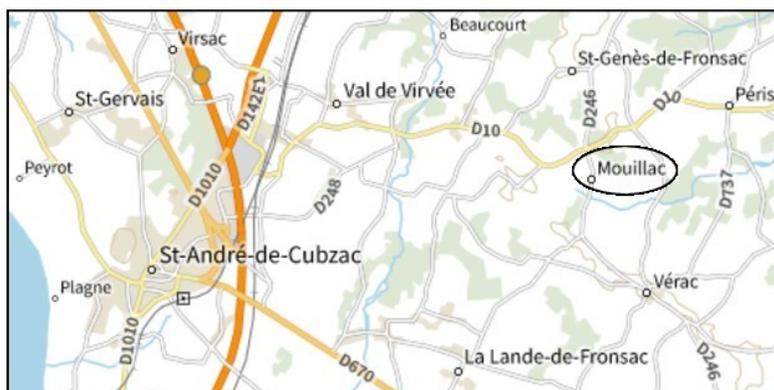
Verticalement :

A : MENTHE. B : IRAS. C : NU - COI. D : AJOURNA. E : TROU. F : HELICHRYSSE.
 G : ARIA - PAM. H : MAI - LIAT. I : ANE - UTR. J : ENCENS.

BALADES GIRONDINES (4) : MOUILLAC

Traversée par le 45e parallèle nord, la commune de Mouillac est située à environ 5 000 km du pôle Nord et de l'équateur terrestre ; plus précisément, à 41 km de Marlartic et 11 de Saint-André-de-Cubzac !

Sa superficie est de seulement 187 ha (1,87 km²).



De la première église, édifée au XI^e siècle, il reste la nef. Pour tenir compte de la forte augmentation de la population, l'édifice a été agrandi au XVI^e siècle.



Les modillons sont du XII^e siècle.

Les cadrans canoniaux, qui indiquaient le début des offices liturgiques diurnes, sont au nombre inhabituel de 9. L'un d'eux, gravé sur une pierre de réemploi, a été placé à l'envers !



Le promeneur sera aussi surpris par la présence d'une borne démographique.

De 159 habitants en 1793, la population est passée à 86 en 2023.

Balades girondines (Mouillac - suite)

L'origine du nom de Mouillac découlerait du site, un endroit humide, marécageux.

La commune est traversée par le ruisseau de Davanon, un affluent du ruisseau de la Saye, lui-même un affluent de la rivière L'Isle ; elle a été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre des dommages causés par les inondations et coulées de boue survenues en 1982, 1999 et 2009.



Tout le secteur est fortement irrigué comme on peut le voir ci-dessus, dans la commune limitrophe de Vérac, ou ci-contre, à Villegouge, à 3 km au sud de Mouillac, où la mousse due à l'humidité ambiante donne au sous-bois une étrange impression extraterrestre.

A Saint-Genès-de-Fronsac, autre commune limitrophe de Mouillac, et comme elle productrice de vin, des vignes viennent rappeler la crise économique qui frappe le monde viticole.

La joyeuse cavalcade d'une bande de chevaux, probablement libérés depuis quelques secondes, vient provisoirement distraire le promeneur du concours de vocalises des oiseaux.

En ce 18 février 2024 ensoleillé, on se croirait au printemps !



François Lagarde

(La carte de situation est extraite du site geoportail.gouv.fr)